



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 22 septembre 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 5 octobre 2009

CONVENTION CADRE D'APPLICATION DU
CONTRAT DE PROJETS ETAT REGION 2007 -
2013 POITOU-CHARENTES

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi
05 octobre 2009

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Alain BAUDIN - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

Secrétaire de séance : Mme Nicole IZORE -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Françoise BILLY
- Michel PAILLEY donne pouvoir à Alain BAUDIN –
Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Frédéric GIRAUD
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD -

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2009

DELIBERATION D20090426

AMERU

CONVENTION CADRE D'APPLICATION DU CONTRAT DE PROJETS ETAT REGION 2007-2013 POITOU-CHARENTES

Monsieur Alain PIVETEAU Adjoint au Maire expose :
Mesdames et Messieurs,
Sur proposition de Madame le Maire
Après examen par la commission municipale compétente,

Le Contrat de Projets Etat Région 2007-2013 Poitou-Charentes, signé le 19 mars 2007, qui a pour objet de définir les programmes et actions que l'Etat et la Région Poitou-Charentes s'engagent à mener conjointement en matière d'aménagement et de développement du territoire, se décline en 6 grands projets et un volet territorial.

Au titre du grand projet 5 « renforcer les fonctions métropolitaines des quatre villes chefs-lieux » et de l'article 15 « soutenir les projets urbains des opérations « cœurs d'agglomération » de Poitiers, La Rochelle, Angoulême et Niort », un programme d'actions a été retenu sur la base des enjeux affichés par la ville de Niort.

En cela, dans le cadre d'une démarche intégrée visant à renforcer l'attractivité du territoire, assurer l'aménagement et le développement durable ainsi que la mixité sociale et intergénérationnelle, la ville de Niort a engagé une stratégie de dynamisation et de renouvellement urbain visant la reconquête du centre-ville, de son espace urbain et de son cadre de vie en agissant sur différents domaines : l'habitat, le patrimoine, le développement économique, social et touristique, la gestion maîtrisée de l'espace et de l'environnement, les déplacements.

La convention cadre d'application du contrat de projets, jointe, fixe les engagements réciproques de l'Etat, du Conseil régional, de la Communauté d'Agglomération de Niort et de la ville de Niort pour la période 2007-2013 et a pour objet de préciser pour chacun des projets retenus, les modalités de réalisation et les plans de financements prévisionnels.

Les projets inscrits au titre du CPER 2007-2013. :

- 1) Aménagement de la Place de la Brèche - Ouvrages et espaces publics du haut de la Brèche
- 2) Aménagement de la Place de la Brèche - Traitement architectural et paysager du haut de la place
- 3) OPAH-RU - Axe historique, Place du Donjon et zones de rencontre
- 4) Reconquête du patrimoine urbain et architectural du site Boinot

L'intervention du Conseil Régional sur ces projets est d'ores et déjà prise en compte dans le cadre du Contrat Régional Développement Durable (CRDD) 2007-2013, au titre des « projets structurants ».

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver la convention d'application du Contrat de Projets Etat Région 2007-2013 Poitou Charentes ;
- Autoriser Madame le Maire à la signer.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	37
Contre :	0
Abstention :	6
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Alain PIVETEAU